

Grille des rémunérations en vigueur

Direction des ressources humaines
Service des rémunérations

1. Rémunération des personnels contractuels de recherche

DOCTORANTS

Durée du financement : 3 ans ou exceptionnellement 4 ans

Type de financement	Salaire brut	Coût total employeur (sur la base d'un contrat > 1 an, soit un taux de charges patronales de 40%)
Masse salariale Etat Ressources propres	1 768,55 €* 1 768,55 €	2 476 € (+17 € si contrat inférieur à 1 an)
Masse salariale Etat Ressources propres nouveaux contrats 2021	1 866 €* 1 866 €	2 605 € (+22 € si contrat inférieur à 1 an)

* Traitement brut hors activité complémentaire d'enseignement, hors remboursement partiel des frais de transports, cf. délibération CA du 11 juillet 2019 Montant indexé sur l'évolution des rémunérations de la fonction publique

POST-DOCTORANTS

Tout personnel de recherche ayant soutenu sa thèse et exerçant des fonctions de recherche doit être recruté sur une fonction de post-doctorant ou chercheur selon l'expérience.

Nb d'années d'expérience après la thèse	Salaire brut	Coût total employeur (sur la base d'un contrat > 1 an, soit un taux de charges patronales de 40%)
De 0 à 2 ans inclus	2 750 €	3 850 € (+55 € si contrat inférieur à 1 an)



CHERCHEURS

Nb d'années d'expérience après la thèse	Salaire brut	Coût total employeur (sur la base d'un contrat > 1 an, soit un taux de charges patronales de 40%)
De 3 à 4 ans inclus	2 900 €	4 060 € (+29 € si contrat inférieur à 1 an)
De 5 à 8 ans inclus	3 500 €	4 900 € (+35 € si contrat inférieur à 1 an)
A partir de 9 ans	3 800 €	5 320 € (+38 € si contrat inférieur à 1 an)

Professeurs invités recrutés sur financement labo	Salaire brut	Coût total employeur (sur la base d'un contrat < 1 an, soit un taux de charges patronales de 41%)
Support MCF (INM 830)	3 928.29 € (dont indemnité de résidence)	5 539 €
Support PR (INM 972)	4 600.35 € (dont indemnité de résidence)	6 486 €

NB :

Certains financements comme les contrats européens sont réglementés. Le montant de la rémunération défini par l'Europe ne peut être modifié.

=> A rajouter éventuellement : remboursement de transport

=> Taux de charges patronales moyen retenu : 40% pour les contrats > 1 an et 41% pour les contrats < 1 an

Certains financements sont réglementés et dérogatoires :

- Les contrats européens, l'Europe fixe le montant de la rémunération qui ne peut être modifié
- Les fondations (FRM, AFM, LNCC, ARC, SIDACTION, France PARKINSON) octroient un financement du coût total employeur sur la base des montants réglementaires, l'excédent doit leur être reversé
- Les doctorants sur financement de la Région AURA
- Attractivité IDEXLyon : la rémunération sera adaptée au contexte de ces appels à projets



2. Rémunération des agents contractuels BIATSS

La grille de rémunération des agents contractuels approuvée en conseil d'administration le 18 décembre 2017 s'applique à tous les contrats signés à partir du 1^{er} janvier 2018. Cette grille est modifiée (ASI INM 361, IGR 5 INM 825 et IGR 6 INM 920) pour l'ensemble des contrats signés à compter du 18 juin 2018

Rémunération des agents contractuels BIATSS : contrat sur besoin non permanent et contrat d'un an sur besoin permanent								
Catégorie	Expérience	Niveau	INM	Traitement indiciaire	Indemnité de résidence	Indemnités	Traitement brut	CTE
C	Débutant	C1	328	1 537	15	190	1 742	2 457
	au moins 5 ans d'expérience dans le métier	C2	332	1 556	16	190	1 761	2 483
	au moins 10 ans d'expérience dans le métier	C3	343	1 607	16	190	1 813	2 557
B	Débutant	B1	339	1 589	16	219	1 823	2 571
	Expérience dans le métier	B2	344	1 612	16	219	1 847	2 604
	Expérience confirmée dans le métier	B3	366	1 715	17	219	1 951	2 751
	Expérience "senior" dans le métier	B4	394	1 846	18	219	2 084	2 938
A	Débutant	ASI	361	1 692	17	330	2 039	2 874
	au moins 5 ans d'expérience dans le métier	ASI	379	1 776	18	330	2 124	2 994
	Débutant	IGE1	383	1 795	18	406	2 219	3 128
	2-3 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent à un cadre	IGE2	414	1 940	19	406	2 365	3 335
	4-5 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent à un cadre	IGE3	432	2 024	20	406	2 451	3 455
	6-7 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent à un cadre	IGE4	476	2 231	22	406	2 659	3 749
	au moins 7 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent à un cadre	IGE5	499	2 338	23	406	2 768	3 902
	au moins 5 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent	IGR1	501	2 348	23	504	2 875	4 054
	au moins 10 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent	IGR2	559	2 619	26	504	3 150	4 441
	au moins 15 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent	IGR 3	628	2 943	29	504	3 476	4 901

=> **A rajouter éventuellement :**

Supplément familial traitement SFT

Remboursement de transport

Indemnité compensatrice de CSG

=> **Taux de charges patronales moyen : 41%**

Rémunération des agents contractuels BIATSS : personnels recrutés en contrat de cadre A sur 3 ans ou personnes recrutés en contrat à durée indéterminée A, B et C

Catégorie	Expérience	Niveau	INM	Traitement indiciaire	Indemnité de résidence	Indemnités	Traitement brut	CTE
C	Débutant	C1	328	1 537	15	190	1 742	2 457
	au moins 5 ans d'expérience dans le métier	C2	332	1 556	16	190	1 761	2 483
	au moins 10 ans d'expérience dans le métier	C3	343	1 607	16	190	1 813	2 557
B	Débutant	B1	339	1 589	16	219	1 823	2 571
	Expérience dans le métier	B2	344	1 612	16	219	1 847	2 604
	Expérience confirmée dans le métier	B3	366	1 715	17	219	1 951	2 751
	Expérience "senior" dans le métier	B4	394	1 846	18	219	2 084	2 938
A	Débutant	ASI	361	1 692	17	330	2 039	2 874
	au moins 5 ans d'expérience dans le métier	ASI	379	1 776	18	330	2 124	2 994
	Débutant	IGE1	383	1 795	18	406	2 219	3 128
	2-3 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent à un cadre	IGE2	414	1 940	19	406	2 365	3 335
	4-5 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent à un cadre	IGE3	432	2 024	20	406	2 451	3 455
	6-7 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent à un cadre	IGE4	476	2 231	22	406	2 659	3 749
	au moins 7 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent à un cadre	IGE5	499	2 338	23	406	2 768	3 902
	au moins 5 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent	IGR1	501	2 348	23	504	2 875	4 054
	au moins 10 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent	IGR2	559	2 619	26	504	3 150	4 441
	au moins 15 ans d'expérience dans le métier ou niveau de responsabilité équivalent	IGR 3	628	2 943	29	504	3 476	4 901
	Expert	IGR 4	743	3 482	35	504	4 021	5 669
	Expert confirmé	IGR 5	825	3 866	39	504	4 409	6 216
	Expert confirmé	IGR 6	920	4 311	43	504	4 858	6 850

=> **A rajouter éventuellement :**

Supplément familial traitement SFT

Remboursement de transport

Indemnité compensatrice de CSG

=> **Taux de charges patronales moyen : 41%**

